Ruffey Infos

Janvier 2017 N° 35

Ete 2016 : rénovation de l'aile ouest de l'école

SOMMAIRE

Editorial	page 3
Conseils municipaux	page 4
Travaux	page 6
Voirie	page 8
Budget	page 9
Repères calendaires	page 11
La forêt	page 12
Le SIBS et le pont	page 13
Aire de grand passage	page 14
TAP	page 16
L'école	page 18
Vie associative	page 20
1916 et 1966	page 22
Les offres de service	page 23
Les bénévoles	page 24
Solidarité	page 25
Nos centenaires	page 26
Informations diverses	page 27
Etat civil	page 28
Météo 2016	page 29
Le site internet	page 30

2016, une année tout en ponctuation...

Depuis bientôt trois ans que vous avez élu les membres du Conseil Municipal en charge de Ruffey notre village. Chacun de ses conseillers, selon le temps dont il dispose, selon ses engagements, ses compétences œuvre pour la notion du collectif.

A ce moment de mon propos, je voudrais les remercier car dans le courant de l'automne, je les ai beaucoup sollicités et, ils ont su répondre présents. Pour évoquer et travailler la problématique de l'aire de grand passage, pour avancer dans le conflit qui oppose la municipalité de Ruffey et la mairie de Lons ; son maire soutenu par l'ancien préfet du jura. J'évoquerai donc dans ce bulletin ces semaines de résistance afin que soit simplement prononcée la loi.

2016

A été ponctué par des moments intenses, des changements aussi dans le monde associatif puisque les trois présidents ont été renouvelés. Saluons et remercions les anciens : madame Mulkowski, messieurs Gras et Quenouille ; saluons les nouveaux qui vont s'investir pour animer Ruffey : madame Pasteur, messieurs Boisson et Michaud.

Un changement également dans la direction de notre école avec l'arrivée de madame Girod, avec l'ouverture d'une quatrième classe le jour de la rentrée ou presque ! Bonne nouvelle pour assurer l'enseignement des 84 enfants scolarisés au château. Heureusement, la réfection des salles de l'aile ouest opérée cet été, a autorisé l'accueil de chacune et chacun avec le sourire et de belles couleurs.

Tout naturellement, les temps d'activité périscolaires sont très fréquentés les lundi et jeudi. Que soient remerciés les divers intervenants qui les encadrent et Francine, Maryse et Karine que vous saurez reconnaître.

Autre évolution : celui de l'effectif du conseil municipal avec la démission de Denis Brusa. Il souhaitait disposer de plus de temps pour ses enfants et, nous le retrouverons en tant que membre actif du foyer rural.

Avec le climat qui, cette année, a bousculé les saisons, avec le départ d'un employé municipal, les réussites dans l'entretien de la commune sont à nuancer. J'en conviens. Pour mieux faire et aider Thierry Danguy qui travaille avec diligence et efficacité, il faudra que nous recrutions un second employé. Vincent que vous croisez parfois sous les tilleuls bénéficie, lui, d'un contrat aidé d'une seule année.

Un recrutement donc, malgré les contraintes budgétaires qui pèsent sur nos capacités d'investissements. Elles s'alourdissent même du fait de nombreux désengagements des différentes collectivités : ainsi des instructions liées à l'urbanisme, de la vérification des extincteurs…

Et les routes ?
En attendant la poursuite de l'enfouissement des réseaux (prévu essentiellement sur la rue Lecourbe en 2017), la réfection et l'aménagement de certaines voies pour une mixité de la circulation, deux radars ont été commandés. Amis conducteurs, ayez donc le pied léger sur l'accélérateur. Tous, nous sommes concernés par la vitesse sous nos fenêtres.

2017

Nous poursuivons bien sûr la rénovation des vitraux de l'église pour les embellir et les protéger. Nous poursuivons l'animation culturelle, l'entretien de nos locaux, le regard porté sur l'évolution de notre forêt. 30% du territoire de Ruffey lui est consacré. Les projets sont nombreux. Comme toujours, il suffit de les prioriser et de les financer !

Enfin pour honorer l'arrivée de janvier 2017, nous vous annonçons l'alliance de la communauté de communes Bresse-Revermont avec les 19 communes des Hauts de Seille. Soit 56 communes qui représenteront presque 20 000 habitants, soit 71 délégués pour gérer ce nouveau territoire. Et une nouvelle appellation : communauté de communes Bresse Haute de Seille : (B.H.S.) pour partager ensemble les idées de ruralité, de patrimoine, de solidarité, d'économie et les AOC.
Un beau projet !

2017 sera également une année riche en dimanches d'élections. Elections dont les résultats engagent notre pays, notre vie au quotidien. Votons et soyons vigilants.

Bonne année 2017 à chacun de vous.

Aux plus anciens, mémoires du village ; aux plus jeunes, porteurs de nos espoirs ; aux actifs, aux nouveaux habitants. Bonne santé à ceux qui sont fatigués et attendent le printemps. Oui de bons vœux sincères de toute la municipalité à partager.

Evelyne PETIT, Maire

Séance du 22 Janvier

Incorporation bien sans maître :

Suite aux démarches et publications effectuées pour retrouver le propriétaire des immeubles cadastrés rue de la Levée AI 108 et 112 (226 m²),

Celui-ci ne s'étant pas fait connaître dans un délai de 6 mois,

Décide par 14 voix (1 abstention) d'exercer ses droits et que la Commune s'appropriera ces biens,

Charge Mme le Maire de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de ces immeubles.

Gestion Bois des Marais :

Acquise en 2010 avec le concours financier de l'Agence de l'Eau, du Conseil Général et de Réseau Ferré de France, cette zone humide de 8 ha, située au nord du bois de Bard, est en position centrale au sein du bassin de captage de Villevieux.

Décide d'y mener une gestion à but écologique et de confier cette gestion à la Fédération des Chasseurs.

Donne son accord pour inscrire une somme annuelle de 500 € pour de petits travaux.

Taxes d'affouage :

Fixe la taxe d'affouage à 34 € pour les 20 affouagistes de la parcelle 30 et à 61 € pour les 8 affouagistes de la parcelle 46.

Entretien des bâtiments :

Accepte les devis

- pour la peinture des 2 portes de l'église (600 €),
- pour les volets du logement de l'épicerie et la porte de l'entrepôt (1 462 €),
- pour le hall d'entrée et les WC de la salle polyvalente (932 €).

Séance du 25 Février

Approbation du compte administratif 2015 :

Approuve le compte administratif qui présente comme suit :

Fonctionnement : dépenses : 368 367 € ; recettes : 486 773 € ; solde : + 118 406 €

Investissement : dépenses 236 881 € ; recettes : 140 643 € ; solde : - 96 238 €

Soit : 118 406 € – 93 238 € = 22 168 €

Report exercice 2014 : 155 984 €

Total cumulé 31/12/2015 = 178 152 €.

Réhabilitation salles de classe :

Autorise Mme le Maire à lancer l'appel d'offre pour cette opération dont le montant prévu s'élève à 109 365 € HT (honoraires compris) avec une subvention de 40 % de l'Etat.

Taxe d'affouage parcelle 3 :

Fixe la taxe d'affouage sur la parcelle 3 à 75 € (16 affouagistes).

Contrôle points d'eau d'incendie :

Autorise Mme le Maire à signer la convention avec le SDIS pour le contrôle triennal des poteaux incendie (30 € par point).

Séance du 25 Mars

Aire de grand passage :

Concernant ce projet, au lieu dit « En Troussant » sur la commune de Ruffey, la communauté d'agglomération de Lons n'a toujours sollicité aucune autorisation. Le conseil municipal approuve le recours déposé auprès du Tribunal Administratif pour excès de pouvoir.

Investissements 2016 :

Seront notamment prévus : la réhabilitation de 2 salles de classe (131 000 €), la restauration des 6 derniers vitraux de l'église (40 000 €), l'installation de 5 bornes d'incendie à Bard (12 000 €), l'aménagement d'une aire de jeux (12 000 €), les travaux en forêt (11 000 €).

Séance du 31 Mars

Taux des taxes 2016 :

Décide de ne pas modifier le taux des 3 taxes (sachant que les bases sont annuellement augmentées par l'état) :

- taxe d'habitation : 8.85 %
- taxe foncier bâti : 17.46 %
- taxe foncier non bâti : 25.78 %

Budget 2016 :

Approuve (par 13 voix et 2 abstentions) le budget présenté pour 2016 s'équilibrant en recettes et dépenses à 651 528 € pour le fonctionnement et 528 439 € pour l'investissement.

Séance du 13 Mai

Approbation du P.L.U. :

Entendu les conclusions du Commissaire Enquêteur et moyennant quelques rectifications apportées en conséquence au projet,

Décide d'approuver le Plan Local d'Urbanisme par 11 voix et 3 absentions.

Réhabilitation de 2 salles de classe :

Après avoir pris connaissance du résultat de l'ouverture des plis par la commission d'appel d'offres,

Décide retenir les meilleures offres pour un montant total de 87 299 € HT.

Création d'emploi CUI-CAE :

Décide d'adhérer au dispositif CUI-CAE pour un contrat de 20 h par semaine sur 12 mois à compter du 1er juin (par 12 voix et 2 contre),

Vente immeuble rue de la Levée :

Considérant que l'immeuble sis 33 rue de la Levée, incorporé au domaine communal, n'est pas susceptible d'être affecté à un service communal,

Décide la vente de cet immeuble au plus offrant avec une mise à prix à 32 000 €.

Séance du 17 Juin

Approbation périmètre fusion CCBR et CCCHS :

Approuve (1 voix contre, 1 abstention) le périmètre du nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunal issu de la fusion des communautés de communes Bresse-Revermont et Coteaux de la Haute Seille, tel qu'arrêté par le Préfet le 2 mai 2016.

Columbarium :

Accepte le devis de la Marbrerie Bletteranoise pour la fourniture et la pose de 4 cavurnes pour un montant de 1 130 € HT.

A.C.C.A. :

L'association des chasseurs est d'accord pour effectuer une corvée pour le marquage des limites de la forêt communale aux Rouchons (l'ONF présentait un devis de 1 600 €).

Séance du 7 Juillet

Vente immeuble rue de la Levée

Décide la vente des immeubles cadastrés AI 108 et 112, rue de la Levée, à M. Eric Fouret au prix de 34 109 €.

Séance du 19 Septembre

Aire de Grand Voyage :

Les travaux sur le site ayant débuté sans autorisation, Mme le Maire a pris un arrêté interruptif des travaux le 25 Août.

ECLA et le Préfet ont alors assigné la Commune en référé au Tribunal Administratif.

Coupes de bois 2017 :

Conformément au plan d'aménagement de la forêt, sont programmées pour 2017 les coupes de bois sur les parcelles 10 (grumes), 27 (affouage) et 18 (amélioration).

Règlement d'affouage 2016 :

Approuve le règlement d'affouage pour la campagne 2016-2017 pour les parcelles 10 et 30 ; 9 ; 37.

Nouvelle Communauté de Communes :

Approuve (1 contre, 1 abstention) la proposition de dénomination de « Bresse Hauts de Seille » et le siège social à Bletterans.

PLU :

Le 20 juillet, le Préfet a fait part des modifications qu'il conviendrait d'apporter au PLU et qu'il y avait de le ré-arrêter.

Le Cabinet d'études TOPOS s'est déclaré dans l'incapacité de procéder à ce travail.

Il est décidé de se renseigner auprès de notre avocat pour connaître les dommages auxquels nous pourrions prétendre.

Ecole :

Une 4ème classe a été provisoirement ouverte ; l'effectif est de 85 élèves.

Une nouvelle directrice a été nommée : Mme Cécile Girod.

Démission d'un adjoint :

Mme le Maire donne lecture de la lettre de démission d'adjoint et de conseiller de Denis BRUSA.

Séance du 12 Octobre

Aire de Grand Passage :

En date du 19 septembre, le Tribunal Administratif a rejeté la demande d'ECLA pour la reprise des travaux et donné raison à l'arrêté pris par Mme le Maire le 25 août.

Création emploi gestion salle polyvalente :

Décide de créer un emploi d'adjoint technique non titulaire à raison de 2.75 h par semaine pour assurer la gestion des salles communales.

Mme Maria Dolard a accepté ce poste.

Location précaires de terrains :

Suite à tirage au sort, autorise Mme le Maire à signer un bail précaire de 2 ans pour le terrain « la Corvée du Moulin » avec M. Didier Rameaux et, pour le terrain du bassin écrêteur avec M. Guy Jeandot.

PLU :

Décide de solliciter le concours d'un nouveau Cabinet d'Etudes pour la finalisation du PLU.

Séance du 17 Octobre

Aire de Grand Passage :

Le 12 octobre, le Préfet ayant pris un arrêté annulant l'arrêté interruptif des travaux,

Décide d'exercer un recours en annulation à l'encontre de l'arrêté du Préfet (les travaux ayant repris ce jour),

Et donne mandat à Mme le Maire pour saisir d'urgence le Tribunal Administratif.

Séance du 10 Novembre

Aire de Grand Passage :

Le tribunal administratif de Besançon a pour la deuxième fois donné raison à la commune dans le contentieux qui l'oppose au préfet suite à l'arrêté de celui-ci du 12 octobre.

Suppression poste d'adjoint :

Suite à la démission de M. Denis Brusa,

Décide de ne pas pourvoir à la vacance du poste de 4ème adjoint qui est supprimé.

Travaux S.I.E.A. :

Accepte de régler au Syndicat des Eaux la participation pour les travaux demandés :

Extension réseau eau potable rue St Christophe : 5 609 € ; pose de 4 bornes incendie à Bard : 9 355 € ; pose d'une borne incendie route de Lons : 2 483 €.

Modification statutaire CCBR :

En vue de la fusion avec la CC des Coteaux de Haute Seille,

Approuve la modification des statuts de la CCBR par 12 voix (1 abstention).

Taxe d'affouage :

Fixe la taxe d'affouage des parcelles 10 et 30 à 84 € (24 affouagistes).

Décide de constituer des lots d'une valeur maximum de 100 € pour les parcelles 37 et 9.

P.L.U. :

Suite à la défection du Cabinet TOPOS pour répondre aux demandes de modifications du PLU, décide de confier au Cabinet SOLIHA la reprise de ce document pour la somme de 6 995 € HT.

Réaménagement prêt :

Accepte la proposition de réaménagement d'un prêt du Crédit Agricole (gain : 3 295 € sur la durée restante).

Travaux école :

Le montant des travaux de réhabilitation des 2 classes s'élève au total à 104 966 € (honoraires compris), travaux subventionnés à 40 % par l'Etat.

Séance du 14 Décembre :

Droit de préemption PLU :

Décide d'adapter le périmètre du droit de préemption à l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser déterminées par le PLU.

Transfert de parcelles de la SAPRR à la Commune :

Décide par 11 voix (1 contre, 1 abstention) le transfert à titre gratuit dans le patrimoine de la Commune de diverses parcelles situées le long de l'autoroute.

Tarifs de location des salles :

La location de la grande salle est portée à 180 € pour les habitants de Ruffey et pour le week-end, le reste est sans changements.

Groupement de commande électricité :

Décide de participer (3 contre, 2 abstentions) à un groupement de commande, au niveau régional, pour la fourniture d'électricité.

Achat d'un copieur pour l'école :

Décide l'acquisition d'un copieur RICOH ayant peu servi pour l'école (2 269 € HT).

Fusion de communauté de communes :

L'arrêté de fusion de la CCBR et de la CCCHS a été signé par le Préfet. La nouvelle Communauté de Communes comprendra 56 communes, 71 délégués titulaires (2 pour Ruffey) et près de 19 000 habitants.

Redevance Ordures Ménagères :

Le SICTOM a décidé une augmentation de 2.5 % du tarif des ordures ménagères pour 2017 : redevances de 128.50 € et 212.80 € (selon la composition du ménage).

Transformateur électrique

ENEDIS (ex ERDF) a procédé à un renforcement du réseau électrique. Il a ainsi installé un nouveau transformateur à côté du parking de la marie. Il a augmenté la capacité du transformateur quai de Seille.

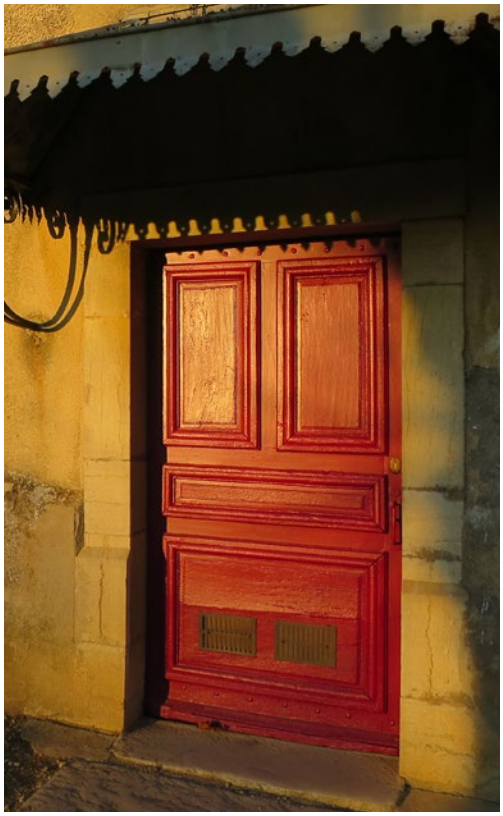

Une belle porte rouge

Rénovation des peintures des menuiseries extérieures de l'église. Le choix de la couleur, souhaitée par la DRAC correspond à celle que l'on trouvait au Moyen-âge.

Lumière sur les vitraux

La deuxième tranche des travaux se termine : elle concerne les trois vitraux du chœur. Pour 2017, la face nord est à reprendre, c'est bien sûr la plus difficile. Tous les vitraux seront ensuite protégés par une grille préconisée par la DRAC.

Le clocher habité

Les choucas ont élu domicile dans le clocher. Il convient de les en dissuader par la pose de grillages aux petites ouvertures.

L'école accessible à tous

Pour la mise aux normes d'accessibilité handicapé de l'école, pour rénover deux salles de classes, pour isoler les vestiaires et les sanitaires, pour donner un toit à cet ensemble, des travaux ont été diligemment conduits. De début juillet à la veille de la rentrée, différents artisans locaux, sous l'égide du maître d'œuvre, Monsieur Branchard, ont œuvré avec efficacité.

L'entrée des artistes

M.Godard a joué du pinceau pour rénover l'entrée de la salle des fêtes.

C'est une maison aux volets bleus...

Toilettage et peinture des volets du bâtiment communal. Il comprend un logement locatif et l'épicerie du village.

Travaux de voirie

Mise en œuvre d'un enrobé sur la rue des Prés de l'Etang pour un montant de 16 349 euros HT.

Réfection de la route du Château de Bard après travaux de purge pour un montant de 23 372 euros HT. Ces travaux sont portés et suivis par Daniel Urbain, vice-président en charge de la voirie à la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

Un bien vacant et sans maître

C'est ainsi que la loi qualifie un immeuble, une maison pour lesquels les taxes foncières ne sont pas acquittées depuis plus de 3 ans.

Et c'était le cas de la maison située au 33, rue de la Levée pour laquelle plus aucune taxe n'était versée depuis 1998.

De plus , murs et toiture commençaient à pâtir de cet abandon et un terrain annexe de 88 m² à s'embroussailler.

C'est aussi une procédure relativement longue à engager par le Maire après accord du Conseil Municipal. Cette procédure a abouti courant 2016. Après une estimation des Domaines et du Notaire, la maison a été mise à prix par le Conseil Municipal et acquise (après ouverture de plis) par le propriétaire riverain et mitoyen.

C'est bien qu'elle ait réintégré le potentiel urbain de Ruffey.

Une année 2016 en compte administratif

Dépenses de fonctionnement et ses différentes charges — Total : 537 565 €

Charges de personnel	150 887
Charges à caractère général	115 223
Autres charges	50 323
Remboursement emprunts (capital et intérêts)	74 148
Capacité d'investissement	146 984

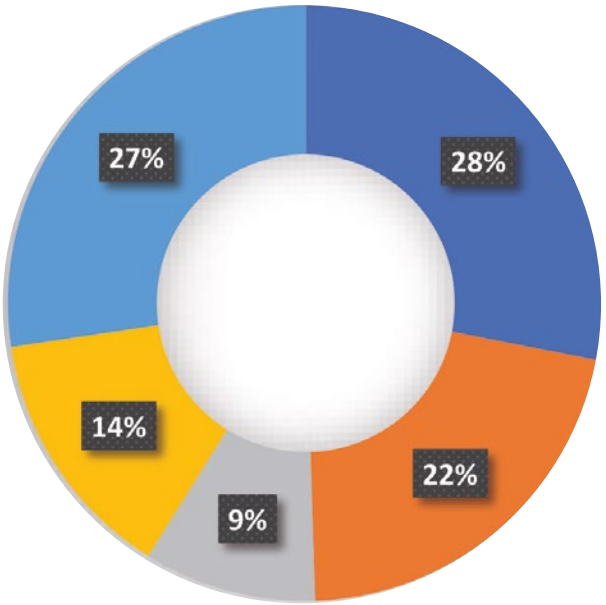

Recettes de fonctionnement — Total : 537 565€

Impôts et taxes	271 663
Dotations	105 983
Affouage et vente de bois	27 299
Loyers	39 468
Vente immeuble rue de la Levée	34 109
Autres recettes	59 043

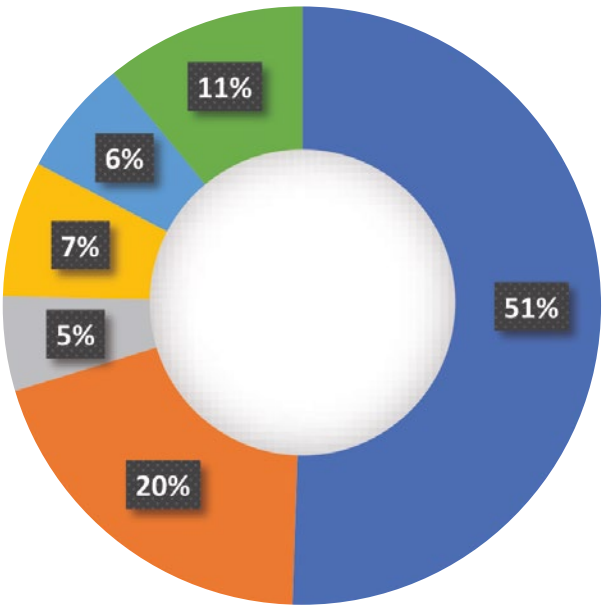

Investissements année 2016	Coût total des travaux TTC	Reste à charge net commune	Part de la commune
Ecole	125 940	63 301	50%
Entretien forêt	12 781	10 651	83%
Vitraux église (phase 2) estimation	38 000	13 289	35%
Divers	11 708	9 787	84%
Totaux	188 429	97 028	51%

Quelques repères calendaires

2016

17 Avril
Roger Chevalier président du Guidon Blettranois : tour de reconnaissance avec les coureurs.

17 Avril
Un retour crotté mais heureux du Prix cycliste de Ruffey

8 Juillet
Spectacle de marionnettes grandeur nature avec la troupe Projet D à l'initiative de la commission culture.

14 Juillet
Comme à l'habitude, un feu d'artifice du foyer rural des plus réussis, avec la complicité du temps cette année.

18 Septembre

Pour la journée du patrimoine, mise en valeur d'un lieu et d'un artiste : exposition des créations de Louis MOLLE au prieuré Saint Christophe.

31 Octobre

Halloween : une belle brochette de sorcièrs et sorcières amateurs de bonbons à l'araignée.

27 Novembre

Repas des anciens. L'attente est grande d'apprécier les plats mijotés par nos chefs locaux.

11 Novembre

Les enfants déposent la gerbe au pied du monument.

16 Décembre

Corvée de pluche pour 42 kg de châtaignes d'Ardèche.

Exploitation 2016 de notre forêt

Vente

Sur l'année 2016, seule la vente des bois de la parcelle 3 a été réalisée après bucheronnage et débardage.

2 lots ont été présentés : 1 lot de chênes de 147.6 m3 (pour 61 bois) vendu 21 446 € (soit 145.30 €/m3) aux Parquets PROTAT (71 St Gengoux de Scissé) et 1 lot de divers (bouleau et charme) de 32.6 m3 vendu 1 000 € (30.70 € m³) à Juratransbois (39 L'Etoile).

Début 2017, ce seront les hêtres de la parcelle 30 et les chênes de la parcelle 37 des Rouchons ainsi que les chênes et divers de la parcelle 9, près du Gravier, qui seront proposés à la vente.

Affouage

En ce qui concerne l'affouage, peu de demandes cette année puisque ce sont seulement 24 affouagistes qui se sont inscrits au premier rôle comportant des modernes (parcelle 10) et des branchages de hêtre (parcelle 30). Et encore moins nombreux sont les amateurs de branchages de chêne qui seront distribués en début d'année.

Le bois ne ferait-il plus recette pour se chauffer ou bien les années précédentes ont-elles permis de se constituer un stock suffisant ?

Travaux

Pour ce qui est des travaux, la parcelle 3 a été reboisée en chêne rouge d'Amérique (et pour partie en châtaignier) fin 2016. Le terrain, particulièrement médiocre de cette parcelle et son envahissement certain par une plante invasive, le raisin d'Amérique, ont conduit à préférer ces essences au traditionnel chêne rouvre pour ce reboisement.

Les autres travaux ont consisté en des entretiens de plantations réalisées ces dernières années : en chêne sur les parcelles 2, 5, 25 à Bard et en hêtre sur la parcelle 21 aux Rouchons.

Le SIBS au fil de l'eau

Ce syndicat intercommunal du bassin de la Seille œuvre depuis 1964 pour veiller à la qualité et au bon fonctionnement des eaux de la Seille et de ses affluents.

Cependant ses compétences seront transférées début 2018 à la nouvelle communauté de communes : CCBHS issue de la fusion de Bresse Revermont avec la Haute Seille : cette compétence porte le nom de GEMAPI gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

A noter que la Seille est le cordon ombilical qui irrigue ces deux territoires.

D'ici là, le syndicat s'engage pour réaliser un programme sérieux de travaux et bénéficier de l'aide de l'agence de l'eau (à hauteur de 80%).

Un contrat de travaux sur trois ans a été signé à l'automne 2016 : il permet de pérenniser les subventions et de cibler deux interrogations déjà anciennes :

- Comment partager les eaux du barrage de Juhans pour éviter les assecs, comment respecter les quantités d'eau dans les nappes sur le cours de la Seille de Ruffey à Bletterans ?
- Comment renaturer le ruisseau de Blandans sur la commune de Domblans ?

Le montant estimatif de ce contrat est de 515 000€ pour un financement de 412 000€.

Sur 2016, divers entretiens ont été réalisés :

à Ruffey, la gravière en aval du barrage de Juhans a été dévégétalisée pour redonner au cours d'eau des matériaux différenciés. Des embâcles constitués par des arbres morts ont été retirés.

La vieille souche au barrage « Carton » qui était un saule tétard de 4,5 mètres de circonférence s'était déplacée avec les fortes eaux. Elle a été arrimée solidement à un frêne selon les directives de l'ONEMA ; elle pourra continuer sa fonction de cache à poissons !

Pont sur le Sedan (Chemin de la Grange de Paille)

Ce pont en pierres a été fermé à la circulation début 2015, suite à une inspection qui a révélé de graves désordres, tant sur la voûte que sur les tympans. Sa fermeture a alors été actée suite à une demande de la gendarmerie. Une étude réalisée par le Cabinet ARTEIS (39 AUDELANGE) à la demande de la Communauté de Commune Bresse-Revermont a proposé deux solutions :

- la démolition du pont et son remplacement par un pont cadre et béton ; coût estimé : 130 500 € HT
- la réhabilitation de l'ouvrage actuel avec réalisation d'un contre voûte en béton armé, de contre voiles en béton sur les murs en retour et, de tirants d'enserrement ; coût estimé : 90 296 € HT.
- C'est bien entendu cette deuxième solution plus esthétique et moins chère qui est privilégiée. Le gabarit hydraulique sera réduit de 9.15 m² à 7.50 m².

A noter que l'ouvrage amont du « Pont Bezot » a un gabarit de 4.25 m² et les ouvrages aval, sous l'ex voie ferrée et la route départementale ont une ouverture inférieure de 7.25 m². La réhabilitation de ce pont sera présentée à la commission voirie de la Communauté de Communes laquelle devrait décider de la réalisation de ces travaux en 2017.

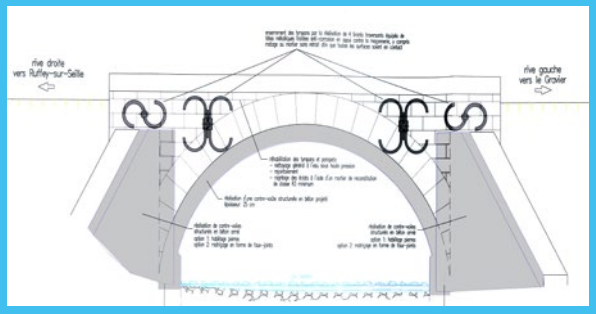

Aire de grand passage,

Durant cette année 2016, par deux fois - les 19 septembre et 10 novembre – le Tribunal Administratif de Besançon a donné raison à la Commune de Ruffey Sur Seille dans le contentieux qui l'oppose et à la Ville de Lons Le Saunier, propriétaire privé du terrain, et à l'ancien Préfet du Jura (les 2 ordonnances peuvent être consultées en Mairie).

De nombreux rebondissements ont ponctué la réalisation partielle des travaux par la Communauté d'Agglomération de Lons Le Saunier : ECLA sur la parcelle dite « En Troussant » ; travaux réalisés rappelons-le sans que la Commune de Ruffey n'ait reçu aucune demande écrite, aucune autorisation en lien avec l'environnement, aucun document d'urbanisme en lien avec notre PLU.

Une zone dénaturée

Rappelons aussi que ce sont ainsi 3 hectares environ de forêt (constituée essentiellement de chênes) qui ont été déboisés, que la zone humide localisée sur plus d'un hectare a été des plus malmenées et que ce sont plus de 15 000 m³ de gros cailloux qui ont remblayé cette zone. La noria incessante des camions a considérablement modifié durant la deuxième quinzaine d'août le paysage naturel de cette zone et ce, malgré les courriers recommandés envoyés.

Les gens du voyage, leur médiateur n'ont pas été consultés. Leur demande en terme de réalisation d'une aire de grand passage s'appuie sur deux ou trois critères : un simple pré de 3 ha environ, alimenté en eau et en électricité et des sanitaires décents. Eux-mêmes considèrent que cette proposition est un « terrain alibi ».

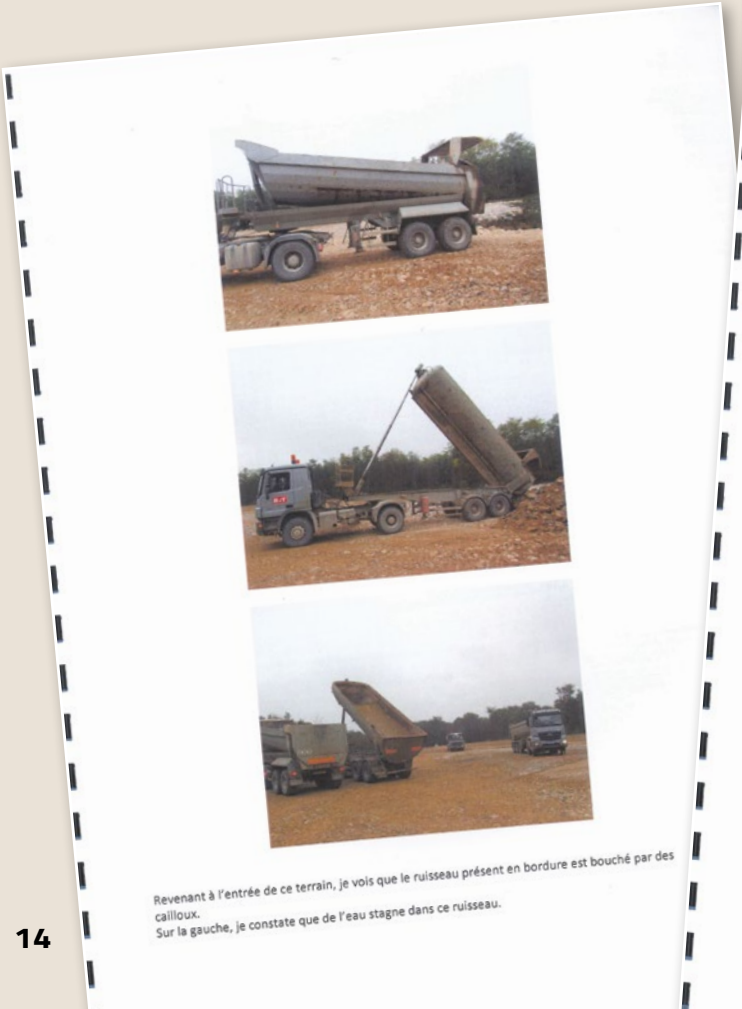

Revenant à l'entrée de ce terrain, je vois que le ruisseau présent en bordure est bouché par des cailloux.
Sur la gauche, je constate que de l'eau stagne dans ce ruisseau.

ce que la loi dit...

Obligation légale pour ECLA !

Rappelons encore que l'obligation de concrétiser cette aire est de la compétence d'ECLA, que cette obligation est inscrite dans le schéma départemental approuvé depuis 2002. Le Maire de Lons le Saunier, ceux d'Orgelet, Courlans et autres disent être dans l'urgence : que n'ont-ils contribué à satisfaire à celle-ci depuis plus de 14 ans ! Ils en avait le temps, l'espace (ECLA possède quelques hectares de terrains sur des Communes composant son entité) et les moyens puisqu'ils ont déjà dépensé une somme considérable à payer les tonnes de remblais.

A présent, aucune poursuite des travaux ne peut plus être engagée depuis les deux ordonnances des 19 septembre et 10 novembre.

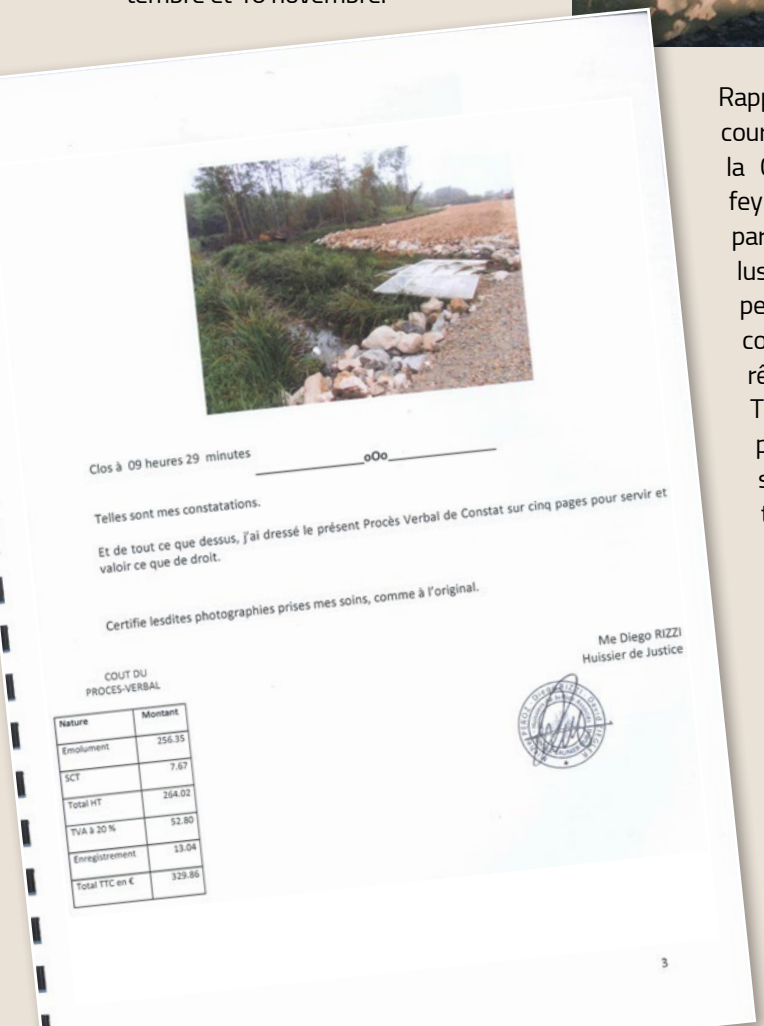

Clos à 09 heures 29 minutes _____oOo_____

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent Procès Verbal de Constat sur cinq pages pour servir et valoir ce que de droit.

Certifie lesdites photographies prises mes soins, comme à l'original.

Me Diego RIZZI
Huissier de Justice

COUT DU PROCES-VERBAL

Nature	Montant
Emolument	256.35
SCT	7.67
Total HT	264.02
TVA à 20 %	52.80
Enregistrement	13.04
Total TTC en €	329.86

3

Rappelons enfin que les courriers adressés par la Commune de Ruffey aux différentes parties n'ont pas été lus ou alors avec bien peu d'attention et de considération (L'Arrêté d'Interruptif de Travaux que j'avais pris le 25 août a été suspendu le 12 octobre par le Préfet).

La situation alors n'autorisait plus que le recours au Tribunal Administratif de Besançon.

La Justice a donc simplement dit la Loi.

C'est un réconfort pour notre petite Collectivité et ses élus, confrontés à un véritable passage en force de la part de la Collectivité voisine à laquelle Ruffey n'appartient pas ! Nous sommes maintenant en attente du procès qui jugera sur le fond de cette affaire.

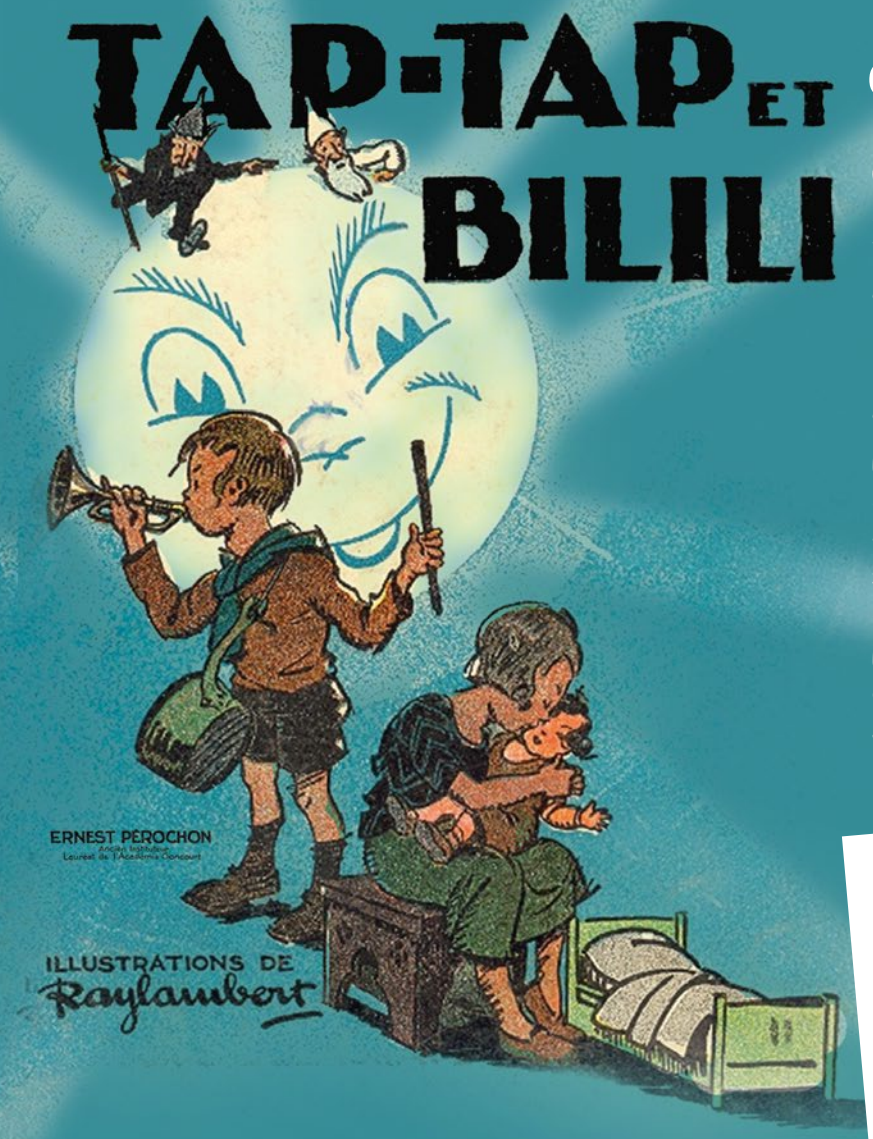

ou les temps d'activités

Une fréquentation toujours en hausse pour les temps d'activités périscolaires : 74 enfants certains après-midis

- Deux jours désormais bien inscrits sur le calendrier :
les lundi et jeudi, de 15h45 à 17heures.
- Des activités toujours plus diversifiées.

Il est simplement demandé aux parents et aux enfants d'accepter que leur premier vœu ne soit pas systématiquement satisfait, faute de place dans une activité.

Il est aussi demandé que le respect reste une des valeurs sûres durant ce temps d'échange privilégié.

En partance pour le vélo avec le Guidon

Activités musicales avec Philippe : en rythme dans la salle bleue

Détente corporelle avec Delphine

périscolaires tels que vécus en 2016 – Tome 2

Théâtre avec Tom

Activité Land Art avec des étudiantes du lycée de Mancy

Basket avec Abdel

En route pour le goûter avec Maryse

Activités artistiques avec Marine

Activités jeux avec Francine

Classe de CM1 et CM2

Classe GS et CP

L'école de la

Cette année, du fait de l'effectif :

84 enfants inscrits à la rentrée de septembre 2016, l'inspecteur a autorisé l'ouverture provisoire d'une 4ème classe.

Soit 19 enfants en maternelle
avec Mme Nathalie Brenez et Mme Karine Morey en tant que ATSEM,

Soit 20 enfants en grande section/CP
avec Mme Cécile Girod la directrice,

Soit 22 enfants en CE1/CE2
avec Mme Karine Liègeon,

Soit 24 enfants en CM1/CM2
avec Mme Stéphanie Guitaud

C'est bien, puisqu'ainsi pour les enfants comme pour les enseignants, les apprentissages en sont grandement facilités.

Et il est heureux que les travaux de réfection et de mise aux normes aient été réalisés avec diligence et efficacité durant l'été pour accueillir cette ouverture.

Et Francine et Maryse, les enfants, les enseignants, les parents, les membres du conseil municipal sont satisfaits.

Parole aux élèves de Mme Girod (GS et CP)

Dans le cadre de notre projet d'école sur l'Éducation au Développement Durable, nous avons appris à trier :

- Ce qui est recyclable dans la poubelle bleue.
- Ce qui ne l'est pas dans la poubelle marron.
- Nous avons fabriqué une petite boîte dans laquelle nous trions les stylos, les feutres afin de les recycler aussi. Nous suivons un programme de tri pour cela appelé « Terracycle »

Fabien Negrello, animateur du CPIE de la Bresse, nous a dit après un travail en commun, que nous étions les champions du tri des déchets !!

Classe de CE1 et CE2

PS et MS

république

Les élèves reçoivent des mains du gendarme leurs permis piéton et internet.

Des projets pour les CM1 et CM2 (classe de Mme Guitaud)

Classe verte au chalet de la haute Joux, une semaine en avril pour s'initier à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Petits et grands s'activent pour financer ce beau projet.

Initiation au sport collectif avec la classe de Mme Liegon (CE1 et CE2)

Et pour finir, une recette proposée par les PS et MS (classe de Mme Brenez), celle des sablés :

On a mélangé de la farine, du beurre, du sucre, du zeste de citron et des œufs. Puis on a étalé la pâte. On a utilisé des emporte pièces pour la couper en forme d'animaux, d'étoiles, de triangles, de carrés, de cœur. Lisa a tout emmené cuire dans le four de la cantine.

On a aussi fabriqué des boîtes pour y mettre les sablés et les vendre au marché de Noël.

2016, une année au Foyer Rural et perspective 2017

CONTACT :
LOÏC MICHAUD
06.80.55.41.99

1947 - 2017 ou 70 ans de bénévolat pour le foyer rural. Et comment mieux illustrer cet anniversaire qu'en évoquant toutes les manifestations auxquelles vous Ruffeysiens avez été conviés, auxquelles vous le serez demain.

C'est ainsi du succès rencontré le 21 mai 2016 pour la première édition du RUFF'ESTIVAL. C'est ainsi de la traditionnelle kermesse et de ses feux d'artifice le deuxième dimanche d'août. C'est ainsi du vide-greniers initialement prévu le dimanche 18 septembre 2016 et reporté au 25 au vu des mauvaises conditions météorologiques ; le choix était bon puisqu'il a fait grand beau et que les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous. C'est ainsi de la soirée Téléthon organisée vendredi 2 décembre 2016, elle a dégagé 900 € de bénéfices reversés à l'AFM Téléthon.

Pour 2017, voici le calendrier :

- Dimanche 08/01 : Galette des rois avec les aînés
- Samedi 14/01 : Concours de belote à la vache
- Samedi 28/01 : Loto à Bletterans
- Samedi 11/02 : Carnaval des enfants l'après-midi
- Samedi 11/02 : Théâtre avec la troupe de Desnes
- Samedi 25/03 : Concert de trompes de chasse à l'église
- Samedi 20/05 : RUFF'ESTIVAL –Une nouvelle étape sera franchie en 2017 avec une belle programmation musicale : le Groupe Karpatt que nous sommes très fiers de faire venir à Ruffey.
- Dimanche 13/08 : Kermesse
- Samedi 09/09 : Assemblée Générale et remerciements
- Dimanche 17/09 : Vide-greniers

Pour mémoire, rappelons aussi que les sections bibliothèque, jeux, gymnastique et foot n'attendent plus que vous.

Un nouveau bureau a été installé dont voici les membres :

- Président : Loïc MICHAUD
- Vice-président : Didier QUENOUILLE
- Trésorière : Isabelle FACHINETTI
- Trésorier-adjoint : Romain BRUNET
- Secrétaire : Claudine CABUT
- Secrétaire-adjoint : Alain LAPLAGNE

Contactez l'un d'entre eux, si vous souhaitez les épauler, si vous avez des idées nouvelles ou si vous voulez participer aux activités

70 ans en fête !

Mais surtout, pour honorer 70 années de bons et loyaux services d'un des plus anciens « foyer rural » du département, notez dans vos agendas le rendez-vous incontournable donné par le foyer rural. Ce sera le 13 août 2017, pour fêter cet anniversaire en images, en musique et en couleurs !

La belle action du Foyer Rural pour le téléthon et dans la bonne humeur !

L'ACCA
Une association bien dans ses bois

L'ACCA de Ruffey sur seille compte à ce jour 50 chasseurs. Avec un nouveau venu : l'ami Jean Claude Marteau qui a repris le fusil. Son dernier permis datait de 1985, alors qu'il était chasseur à Pretin.

Quelques travaux ont été réalisés cette année dans notre «cabane» de Bard : Carrelage & faïence, chauffage au bois. Le président tient à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré cet été ainsi que la municipalité pour sa participation financière.

Une bonne ambiance règne au sein de cette association avec de temps en temps un petit repas du midi concocté par Bobo notre cuisinier attitré.

Le bilan sur le plan chasse est des plus satisfaisants : avec la régulation des renards, souvent porteurs de maladies comme l'échinococcose ou la gale ; avec le tir de corbeaux l'été pour limiter les dégâts agricoles ; avec le tir des corneilles, prédateurs de la petite faune.

Deux manifestations sont à mémoriser : fondue savoyarde le 18 février à 20h30 puis jambon à la broche le 11 juin à 12h30

La municipalité tient à ajouter ses remerciements pour la participation fidèle et efficace des membres de cette association au nettoyage de printemps.

Il y a 100 ans

Sous l'égide d'Henri Magnenoz, un petit conseil préside aux destinées de Ruffey.

Peu de délibérations durant cette année difficile : 18 en 1 an !

Deux ressortent des délibérations classiques liées au budget ou aux aides fort nombreuses :

Le 19 février 1916

Il est créé un Comité d'action agricole « dans le but de faire cultiver toutes les terres délaissées afin de faire rendre à l'agriculture son maximum dans ce temps de guerre et de diminuer les importations onéreuses » 7 hommes acceptent d'intégrer le Comité

Et la dernière délibération de l'année :

« Attendu que des jeunes gens donnent pour motif de sortir le soir, qu'ils se rendent au cours d'adultes et n'y font qu'une ou deux apparitions ; qu'ensuite ils se livrent à des actes répréhensibles » décide la suppression du cours d'adultes.

Il y a 50 ans

13 conseillers sont présents sous l'autorité de Marius Jouans.

Voici quelques délibérations qui rappelleront aux anciens du village quelques souvenirs :

Le 2 janvier 1966

est décidée la construction d'un abri pour les écoliers qui attendent le car de ramassage : les conditions atmosphériques étant déplorables. Déjà !

La compagnie des sapeurs-pompiers est dissoute du fait d'un effectif trop réduit tandis que la vêleuse communale est vendue à la société de fromagerie, pour la somme de 20 francs.

Le 30 janvier

Une demande de subvention est adressée aux Communes de Villevieux et Desnes. Elles bénéficient en effet des avantages de lutte contre la grêle réalisée par la Commune de Ruffey, au moyen de fusées.

Le 30 mars

Une action collective est menée pour le maintien de la ligne SNCF Lons Le Saunier/Dijon via Saint Jean de Losne. 24 Communes se regroupent en Comité. Avec peu de résultat, nous le savons maintenant.

Le 8 mai

Diverses subventions sont accordées au bénéfice des élèves reçus au CEP : (Certificat d'Etudes Primaires) ou admis en classe de 6ème . Ils recevront chacun 10 francs, sous forme de livrets de caisse d'épargne. Les deux premiers élèves du Canton seront dotés, eux, d'un prix de 40 francs.

Le 23 octobre

Il est décidé, la construction d'un ossuaire au cimetière.

Le 11 novembre

Pour 8 600 francs le chemin de la rue Borgne sera refait. Il s'agit de l'actuel chemin de la Gaudrette, à Bard

La Mairie, fin XIXe début de XXe siècle.

bien vu, bien lu... les services de la Commune

Bibliothèque, épicerie, boulangerie, boucherie, salon de coiffure, cabinet d'ostéopathie ou des offres culturelles, paramédicales et commerciales essentielles à la vie des gens de Ruffey... et des villages voisins.

Ainsi de la bibliothèque

située à côté de l'école maternelle elle ouvre sa porte les : Lundi de 16 h à 18 h et Mardi de 13 h 30 à 15 h (sauf pendant les vacances scolaires).

Elle est animée avec bienveillance par 4 Mousquetaires : Monique Taryné, Andrée Prin, Angèle Jouille et occasionnellement Catherine Bertin . Elles savent faire aimer le livre. D'ailleurs la fréquentation de ce site en porte témoignage

On compte 33 inscriptions d'enfants à titre individuel, 63 inscriptions dans le cadre scolaire.

Soit 1428 livres et 20 CD empruntés. Quant aux 266 adultes inscrits, ils ont choisi 607 livres parmi les 1000, qui chaque année, sont renouvelés par la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Le Foyer Rural porte ce beau service auquel il alloue chaque année un budget pour acquérir des nouveautés en « tout genre ».

Merci Mesdames les Bénévoles.

Ainsi de l'épicerie

Ainsi de « l'épicerie Géraldine » qui en cette fin d'année 2016 a fêté ses 20 ans d'ouverture au public.Les locaux, propriété municipale, étaient alors occupés par la Fromagerie et Monsieur Verjus devenu Ruffeysien de cœur, a été le dernier fabricant de Comté.

C'est Monsieur Joël Froehly qui a été le premier épicier, relayé par Géraldine Méar.

Ainsi de la boulangerie

de M. et Mme Proponnet bien située le long de la Seille.

Elle sera mise aux normes accessibilité courant 2017.

Et la boucherie ?

Les Ruffeysiens seront heureux de sa reprise par Monsieur Yohan Levexier. Nous sommes impatients que les travaux d'aménagement réalisés par le nouveau gérant et la Communauté de Communes Bresse Haute Seille soient commencés.

Avec le salon de coiffure et le cabinet d'ostéopathie

une offre de services diversifiée est confortée et le village est animé avec de vraies fonctions.

Cette palette assoit la notion de pôle de service de notre village.

Les bénévoles au travail

Ramassage de printemps le 9 avril avec l'aide des enfants et des chasseurs.

Fleurissement du vieux pont avec de nouvelles jardinières plus profondes.

Fleurissement de printemps : venez épauler les bénévoles et durant l'année, arroser les fleurs à proximité de votre maison.

Illulination du vieux pont.

La mairie en lumière espère la neige

A votre santé les bénévoles !

L'AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DU CANTON DE BLETTERANS

Le canton de Bletterans compte 989 donneurs dont 69 demeurent à Ruffey sur Seille. Depuis le début de l'année 1145 personnes se sont présentées aux différentes collectes, 1032 poches ont été recueillies (802 en sang total et 230 en plasma) 77 nouveaux donneurs sont venus donner leur sang à Bletterans dont 39 primo-donneurs.

Chaque mois une collecte de plasma est réalisée à Bletterans.

MERCI A VOUS

En 2017
Les collectes de sang total auront lieu :

- le jeudi 23 février
- le jeudi 27 avril
- le jeudi 29 juin
- le jeudi 24 août
- le jeudi 26 octobre

Elan emploi

Elan emploi a pour mission première d'accompagner les personnes en recherche d'emploi vers une situation plus stable (emploi, formation…), dans une démarche de professionnalisation.

Particuliers, entreprises, vous pouvez faire appel à Elan Emploi pour vos petits travaux de bricolage, votre ménage, repassage, jardinage. Vous soutenez ainsi notre action.

A partir d'une heure sans engagement de durée, nous sommes l'employeur

- Intervention sur simple appel téléphonique.
- 50% de déduction fiscale sur les emplois familiaux
- Une équipe de professionnels proche de chez vous.
- Aucune formalité administrative, chèques CESU préfinancés.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à nous contacter pour nous proposer vos compétences ou vos expériences.

Contactez-nous : ELAN EMPLOI - 1000 rue des Gentianes - 39000 Lons Le Saunier
Tél. : 03.84.43.08.05 - 03.84.43.01.19 - Email : elan.emploi@orange.fr
Bureaux ouverts : lundi de 8h30 à 12h et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le bon air de Ruffey remplit de joie nos centenaires

Mme Suzanne GUILLEMIN

Née le 24 janvier 1911, Madame Guillemin a aujourd'hui 106 ans et habite toujours sa maison route de Lons. Elle est la fille d'Henri UNY mort lors d'une mission dans la Somme en 1916 et de Jeanne DUVERNET. Avec son époux Julien, ils ont eu cinq enfants, et de nombreux petits enfants. Est-ce le fait de ses nombreux aller et retour à vélo, du Pontot à Lons où elle exerçait le métier de costumière pour homme qui l'a rendue tellement résistante ?

Quand la neige était là, c'est à pied qu'elle allait prendre le train au gravier, à la gare de Larnaud-Ruffey… à la fin des années 1920.

Mme Jeanne ARVET-THOUVET

Madame Arvet-Thouvet aura 102 ans le 2 février prochain ! Toujours bon pied bon œil, elle habite la maison familiale au Pontot où elle est née. Elle est fille de Désiré Collet, figure locale à Ruffey et d'Angèle Gros

Mme Andrée LEBRASSEUR

Madame Lebrasseur aura 100 ans le 10 mars prochain. Si on lui demande son secret de jouvence, elle répond : «Cela s'est fait tout seul. J'ai eu la chance d'avoir une bonne santé. J'ai eu une vie saine, et pratiqué régulièrement des activités sportives».

Son mari Louis, décédé en 1999 fut maire de RUFFEY de 1971 à 1977

Elle est une fidèle de la bibliothèque de Ruffey, joue toujours au scrabble et aime faire des puzzles.

Mme Julienne PETOT

Madame Julienne Petot, fêtera ses 100 ans le 7 août prochain à la résidence des Petites Sœurs des Pauvres à Lons le Saunier où elle réside depuis une dizaine d'année. Ruffeysienne depuis 1973, elle a résidé rue des Quatre Arbres non loin de sa sœur Colette Renard. Sa vie a été bien occupée à élever ses quatre enfants, à faire des ménages sur Villevieux et à travailler à domicile pour une entreprise locale d'étiquettes.

Ce sont quatre dames de Ruffey qui témoignent qu'il fait bon vivre dans notre village. Quant aux hommes, ils arrivent : Mr Auguste Filliatre est de février 1921, et Mr Osias Jouans, est né en août 1922.

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Secrétaire : Alain BONNIN
Tél. : 03 84 85 03 35
Fax : 03 84 85 05 17
Site internet : ruffeysurseille.fr
E-mail : mairie.ruffey@wanadoo.fr
Ouverture au public :
Mardi et vendredi : de 17 à 19 h
Mercredi et jeudi : de 10 à 12 h

A 16 ANS, PENSEZ A VOUS FAIRE RECENSER

C'est obligatoire, à 16 ans, garçons et filles doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cela doit se faire dans les 3 mois qui suivent le seizième anniversaire.
La Mairie remet alors une attestation de recensement au jeune qui devra la conserver précieusement. En effet il ne pourra être délivré de duplicata de cette attestation.
Cette attestation sera réclamée lorsque le jeune voudra s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée.
Ces données faciliteront par ailleurs l'inscription d'office sur la liste électorale à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

CARTES D'IDENTITE

Se munir
• de 2 photos d'identité agréées et récentes,
• 1 copie de l'acte de naissance ou carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans,
• 1 pièce justificative de domicile de moins de 3 moins (facture EdF ou autre)
• Ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement),
Se présenter en Mairie pour prise d'empreinte.
Autorisation parentale obligatoire pour personne mineure.
Validité : 15 ans pour les cartes établies depuis le 1er janvier 2014.
Délai d'obtention : 2 à 3 semaines.
Coût : gratuit (sauf 25 € en cas de perte de l'ancienne carte sécurisée).

PASSEPORT

Uniquement sur rendez-vous à la Mairie de Bletterans où à la Préfecture).
Se munir de
• la copie intégrale de l'acte de naissance ou carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans ou ancien passeport,
• 2 photos d'identité,
• Timbres fiscaux : adulte 86 € ; mineur de plus de 15 ans 42 € ; mineur de moins de 15 ans 17 €,
• Preuve de nationalité française,
• Justificatif de domicile,
• Ancien passeport.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Bacs gris : tous les vendredis à partir de 5 h
Bacs bleus les vendredis des semaines paires à partir de 5 h.
Déchetterie de Bletterans : ouverte tous les après-midi du mardi au samedi de 13 h 30 à 17 h 30
Le bac à verre et le collecteur d'habits (et petite maroquinerie) se trouvent sur le parking du cimetière

Civilité

RAPPEL : BRUITS DE VOISINAGE

Article 6 du décret préfectoral du 13 mars 2012 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :
• les jours de semaine : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h.
• les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

POUBELLES

Pour des raisons de sécurité mais aussi d'esthétique, il est demandé aux habitants de ranger leurs poubelles, de les nettoyer et, en aucun cas de les laisser sur le domaine public.
A rappeler que ces conteneurs sont sous la responsabilité des habitants et que leur destruction, pour quelque cause que ce soit, entraîne leur remplacement, par le Sictom, aux frais du propriétaire (ou du locataire). Le prix des conteneurs est de 26.72 € pour les bacs de 120 l et de 28.14 € pour les bacs de 240 l.

BANDES ENHERBEES

Les agriculteurs sont tenus de laisser une bande enherbée de 5 m le long des cours d'eau (selon un classement établi par la DDT, qu'il s'agisse de cours d'eau permanents ou temporaires). Ceci pour permettre aux « intrants » des zones cultivées d'être filtrés et de se retrouver à moindre dose dans la nappe qui nous alimente en eau potable.
Ces bandes enherbées restent toutefois des terrains agricoles et non pas des friches ; il y a d'ailleurs une obligation d'entretien.
Il faut donc les respecter comme les autres terrains et, en particulier, ne pas y circuler en véhicule motorisé. Une telle pratique est d'ailleurs répréhensible au titre de l'environnement.

DECHETS CANINS

Ils sont interdits dans les espaces verts et tout espace public.
Munissez-vous d'un sac plastique pour les ramasser.

PEUT-ON BRULER DES DECHETS VERTS DANS SON JARDIN ?

La réponse est clairement NON.
Les déchets ménagers vont dans la poubelle grise ou, mieux, dans un composteur.
Les déchets verts : tonte de gazon, feuilles mortes, branches d'arbre, résidus de débroussaillage d'élagage ou de taille, doivent être portés en déchetterie.
Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € (circulaire du 18/11/2011).
Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.
En zone rurale, il peut toutefois être admis de brûler des végétaux secs de 11 h à 15 h 30 de décembre à février et de 10 h à 16 h 30 le reste de l'année.

Pour cette année, voici 3 mariages et 9 naissances dont 7 filles !

NAISSANCES

Antoine MICHAUD
Et Inès MICHAUD
Nés le 12 janvier 2016 à Lons le Saunier

Maëlys Marie Denise GUYOT
Née le 21 février 2016 à Lons le Saunier

Clarisse Paulette Evelyne ROSAIN RONGIER
Né le 26 février 2016 à Lons le Saunier

Giulia LESUEUR
Née le 21 juin 2016 à Lons le Saunier

Mélia HENRY BOUDERBALA
Né le 27 juin 2016 à Besançon

Anna Véronique Brigitte COPPERE
Née le 08 juillet 2016 à Lons le Saunier

Mathis Florent Berenger BOISSON
Né le 12 septembre 2016 à Lons Le Saunier

Camille Clotilde Chantal URBAIN
Née le 24 décembre 2016 à Lons Le Saunier

MARIAGES

Anne-Claire GUILLON et Olivier Jean-Louis LAGRANGE
Célébré le 28 mai2016

Nathalie BUATOIS-GUERROUACHE et Patrick Pierre Emile CASADO
Célébré le 20 août 2016

Amandine Joëlle ROUSSOT et Clément François PUGET
Célébré le 20 août 2016

DECES

Jeanne Marie Claire Irène
PARIS (95 ans) - Veuve LIMAT
Le 24 février 2016 à Lons le Saunier

André Jean Agnan RAMEAUX
(85 ans)
Le 12 mars 2016 à Lons Le Saunier

René Daniel PLATRET
(69 ans)
Il a été Conseiller Municipal de 2001 à 2014 et adjoint lors du dernier mandat.
Le 7 juin 2016 à Lons le Saunier

Yvette Maryse Marie BEY
(85 ans) Veuve DEMOLOMBE
Le 7 octobre 2016 à Lons Le Saunier

Les Ruffeysiens décédés en cours d'année, non domiciliés dans la Commune :

Michelle Marcelle GROS
(88 ans) Epouse HUBSCH
Le 12 février 2016 à Lons Le Saunier

Henriette JOUANS
(96 ans) Veuve LAMARD
Le 4 avril 2016 à Lons Le Saunier

Yvon Désiré ARTUS
(85 ans)
Le 17 mai 2016 à Bletterans

Gérard Emile Ferdinand GUILLEMIN
(79 ans)
Le 28 juin 2016 à Lons le Saunier

Joël André TREBOUTE
(63 ans)
le 26 octobre 2016 à Lons Le Saunier

Ernest Henri Séraphin BUCLET
(93 ans)
Le 4 décembre 2016 à Lons le Saunier

PERMIS DE CONSTRUIRE Accordés en 2016

Commune de RUFFEY/SEILLE :
restauration 6 baies vitraux église

Commune de RUFFEY/SEILLE :
réhabilitation de 2 salles de classe

Denis STOHR :
extension maison d'habitation

Bruno LOERSCH :
construction d'une maison d'habitation

William GAND :
construction d'une maison d'habitation

RUFFEY...METEO

TEMPERATURES

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
Minima	-8	-6	-7	-4	-2	4.5	4.5	6	5	-9	-6.5	-9	
Maxima	18.5	22.5	27.5	30	36.5	41	43.5	42.5	39	31	21.5	12.5	
Moyenne	6.23	6.98	7.39	12.73	15.79	20.7	23.05	23.2	20.7	12.29	7.46	2.13	13.22

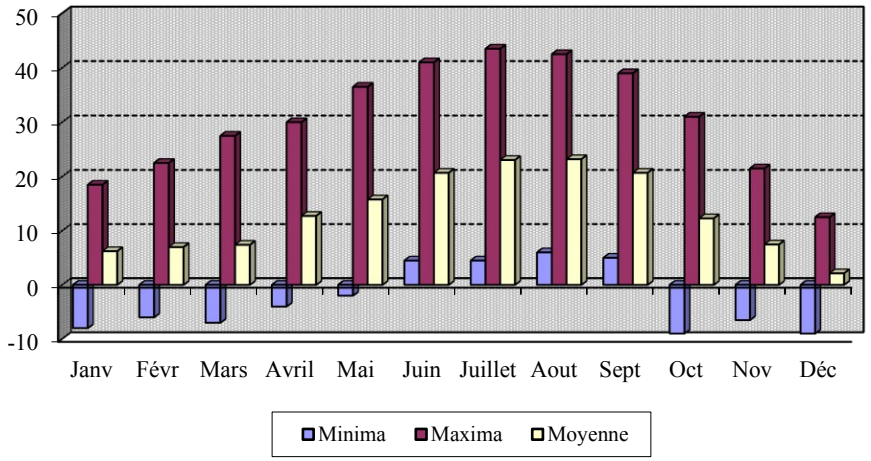

PRECIPITATIONS

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octob	Nov	Déc	Année
Pluie (mm)	125.4	136.8	68.3	180.3	207.5	167.4	59	54.7	70	116.4	118.9	7.4	1312.1

	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept	Octob	Nov	Déc	Année
Jours de Pluie	16	13	10	16	16	17	7	3	6	8	10	2	124

Pluie (mm)

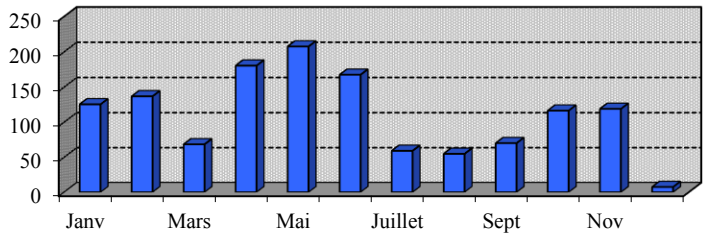

2016, est une année pluvieuse : 1 312 mm pour une moyenne 1975-2005 de 1127 mm. Ce sont les mois du printemps qui ont été les plus arrosés.
Autre particularité, les précipitations de décembre ; il faut remonter à juin 1976 (2,5 mm) pour retrouver un mois aussi sec.

2016 est une année chaude avec 13°22 de moyenne. Cependant le record de 2003 n'est pas battu : avec ces 14°56 de moyenne.

Relevés effectués par **Jean ROMAND**
aidé par la famille H. COUTOT les jours d'absence

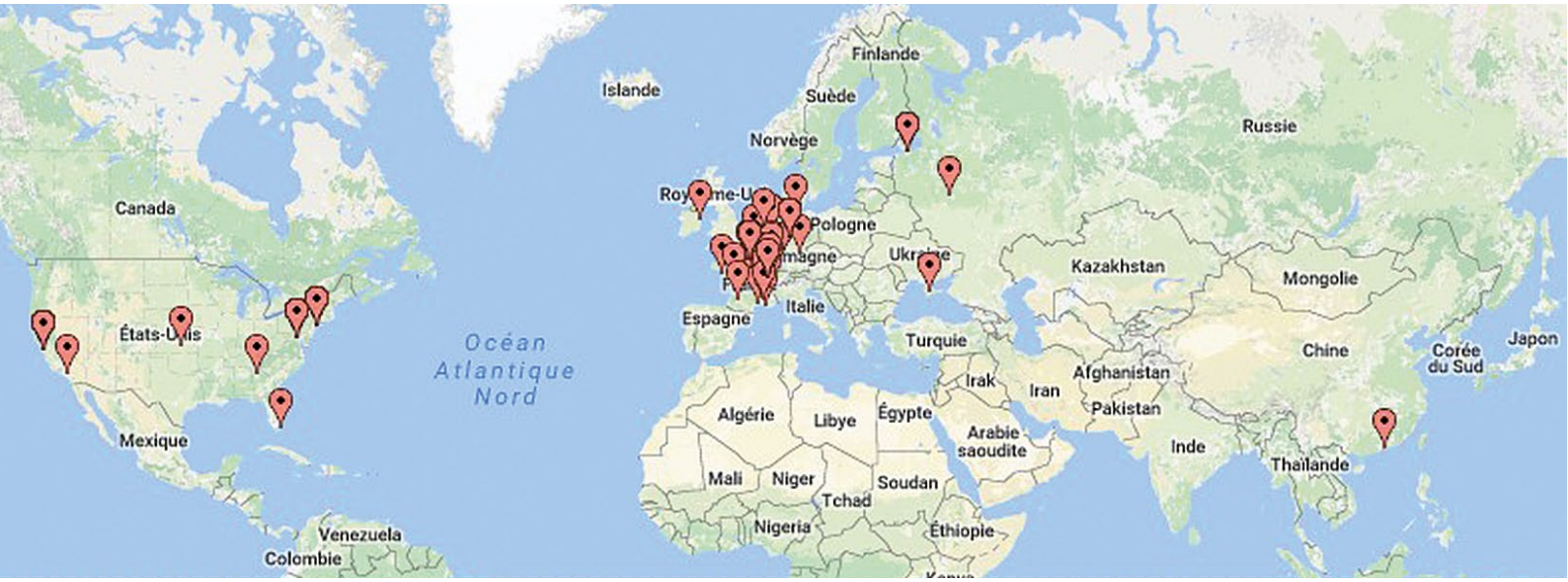

Chaque pictogramme représente un lieu de connexion

Site Internet

www.ruffeysurseille.fr

Cela fait déjà un an que le site internet de la commune de RUFFEY sur SEILLE est en ligne. Chaque mois, près de 200 pages uniques sont consultées*. Plus de 1000 ordinateurs différents se sont connectés au moins une fois au site en 2016. D'un mois à l'autre les chiffres ne varient guère, il y a de fidèles lecteurs !

Sans surprise, 40% des pages consultées sont celles de l'onglet mairie où vous trouvez entre autres les comptes rendus des conseils municipaux, les affichages légaux (urbanisme, voirie etc.).

La deuxième page la plus visitée est celle sur le tourisme et elle concerne 35% des demandes. On y trouve des itinéraires de randonnées, l'histoire du village.

La provenance géographique des demandes dépasse largement la commune de Ruffey. Le site est même consulté depuis l'étranger !

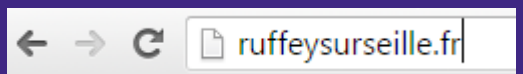

Pour accéder au site, il suffit de taper « ruffeysurseille.fr » dans la barre d'adresse d'un logiciel de navigateur web (Chrome, Firefox, Internet Explorer ou autre) et de vous laisser guider.

Pour consulter régulièrement le site, vous pouvez l'épingler dans vos « favoris ».

** En ne comptant qu'une seule fois un accès multiple à une même page d'un internaute au cours d'une journée*

Le quartier d'Oisenans au printemps.

Drôles d'antennes !

BULLETIN MUNICIPAL
400 exemplaires
Publication : Evelyne Petit
Conception : Bilboquet - Le Deschaux - 06 99 29 63 45
Impression : Imprimerie Guinard - Pierre-de-Bresse

Ruffey